



## Communiqué de presse

Paris, le 20 juin 2018

La ministre de la Culture,

### **Restitution d'un dessin appartenant aux œuvres dites *Musées nationaux Récupération* (« MNR ») aux ayants droit de la famille Léonino**

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a restitué ce jour un dessin intitulé "Portrait d'homme, dit Monsieur d'Albespierre", anciennement attribué à Maurice Quentin de La Tour (1704-1788), au représentant des ayants droit de la famille Léonino.

Le modèle représenté sur ce pastel n'est pas clairement identifié et pourrait être un membre de la famille d'Albespeyre, qui compta au XVIII<sup>e</sup> siècle des avocats, des conseillers procureurs du Roi et un architecte.

Immatriculé dans l'inventaire de la récupération artistique sous le numéro REC 7, ce dessin fait partie des *Musées nationaux Récupération* - « MNR », acronyme désignant de manière générique les œuvres revenues d'Allemagne à la fin de la Seconde guerre mondiale, après avoir été, pour la plupart d'entre elles spoliées à des Juifs, et confiées à la garde des musées nationaux, en attente de leur restitution à leurs légitimes propriétaires ou à leurs ayants droit.

Ce pastel, qui avait fait partie de la vente après décès du Baron Léonino en 1937, semble avoir été racheté, sans doute par l'intermédiaire d'un mandataire, par l'un de ses héritiers, sa fille, Mme Antoinette Léonino, Les collections de cette dernière, conservées dans un garde-meuble, ont été spoliées par les Allemands en octobre 1942 et le pastel, qui en faisait partie, est passé par les mains du marchand allemand Hildebrand Gurlitt avant d'être vendu en 1943 au musée de Cologne.

Revenue en France par le deuxième convoi de Baden-Baden en juillet 1947, l'œuvre est remise au Cabinet des Dessins du Musée du Louvre en décembre 1949 puis officiellement attribuée aux Musées nationaux et affectée au Louvre en 1951. Alors que Mme Léonino avait réclamé cette œuvre après la guerre, le lien entre cette demande et l'œuvre elle-même n'avait pas été fait, en raison d'une erreur de transcription dans son titre. Les récentes recherches menées sur l'historique des MNR par le service des musées de France de la direction générale des patrimoines, avec les conservateurs du département des arts graphiques du Louvre et l'aide d'autres chercheurs, ont permis d'établir l'identité du propriétaire légitime du pastel.

#### **Contacts**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

Direction générale des patrimoines  
Département de la communication  
Françoise Brézet : 01 40 15 78 14  
[francoise.brezet@culture.gouv.fr](mailto:francoise.brezet@culture.gouv.fr)

A la faveur de la politique volontariste impulsée par les ministres de la culture depuis 2013, le processus de restitutions des œuvres spoliées a ainsi pu être renforcé ces dernières années, avec l'appui du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations (CIVS), et permet de poursuivre activement les remises de «MNR», comme celle du REC 7, aux ayants droit de leurs légitimes propriétaires, spoliés par le régime nazi ou celui de Vichy, ou contraints à vendre leurs biens pour fuir les persécutions.

La ministre de la Culture, déterminée à continuer les restitutions de « MNR », se réjouit des résultats obtenus par l'approfondissement des recherches des provenances de ces biens issus de la récupération artistique. Dans cette perspective, la mise en œuvre du rapport remis récemment par David Zivie à la ministre de la Culture sur l'organisation des recherches et des restitutions permettra d'améliorer plus encore les efforts entrepris par les acteurs publics pour l'accomplissement de ce devoir de justice et de réparation.

#### **Contacts**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

Direction générale des patrimoines  
Département de la communication  
Françoise Brézet : 01 40 15 78 14  
[francoise.brezet@culture.gouv.fr](mailto:francoise.brezet@culture.gouv.fr)